

Association canadienne des producteurs pétroliers

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Nous pouvons tous être fiers du fait que le Canada s'en tire mieux que les autres pays membres du G7. Cela est en grande partie attribuable à de saines politiques fiscales axées sur des dépenses prudentes et ponctuelles visant à relancer l'économie ainsi qu'à un objectif qui consiste à éliminer le déficit d'ici 2014-2015. Un secteur des ressources en pleine expansion et un système financier solide ont également joué un rôle très important pour permettre au Canada d'avoir un rendement économique supérieur à celui des autres pays membres du G7 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son ensemble. Le secteur en amont de l'industrie pétrolière, dont les activités s'étendent d'un bout à l'autre du pays, est depuis longtemps un facteur clé de la réussite économique du Canada. Il s'agit du plus important investisseur du secteur privé au Canada; ses dépenses annuelles en capital dépassent 50 milliards de dollars, il emploie directement et indirectement plus de 500 000 Canadiens, et il représente la plus importante industrie d'exportation du pays. Le Plan d'action économique du Canada place judicieusement le secteur privé au centre de la reprise économique et de la croissance économique soutenue du pays. La politique fiscale concurrentielle du gouvernement a aidé le Canada à attirer des investissements commerciaux et des activités économiques qui ont permis au pays de présenter l'un des plus bas taux de chômage du G7. La structure d'imposition des sociétés au Canada, dont la portée est générale et où les taux sont bas, contribue à l'établissement d'un environnement d'investissement concurrentiel tout en tenant compte de la nature unique de la formation de capital dans les différents secteurs de l'économie. Même si le gouvernement a supprimé ou éliminé graduellement un certain nombre de programmes propres à l'industrie pétrolière et gazière, il en reste encore de nombreux dans les industries de la fabrication, des énergies renouvelables et du cinéma, entre autres. Dans le cadre du régime fiscal existant, il est clair que l'industrie pétrolière et gazière n'est pas subventionnée, selon toute définition raisonnable du terme. La structure fiscale pour le pétrole et le gaz reflète les risques opérationnels, les délais de mise en production et l'ampleur des investissements de capitaux associés à cette industrie. Le gouvernement mérite des félicitations, mais il doit respecter son engagement à réformer la réglementation en mettant rapidement en œuvre les dispositions contenues dans le projet de loi C-38, veiller à ce que les politiques des autres pays ne soient pas discriminatoires à l'endroit des exportations canadiennes de pétrole et de gaz, et continuer à diversifier ses marchés d'exportation, notamment dans l'Asie-Pacifique pour les exportations de pétrole et de gaz à partir de la côte ouest du Canada. Toutes ces mesures garantiront l'accès aux marchés mondiaux pour la production canadienne.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le secteur en amont de l'industrie pétrolière est le plus important investisseur du secteur privé au Canada et un facteur clé de la vigueur de l'économie canadienne; il emploie directement et indirectement plus de 500 000 Canadiens. Il s'agit d'un secteur d'envergure nationale sur les plans de l'investissement direct, de la chaîne d'approvisionnement, de l'emploi et du financement. Les besoins énergétiques à l'échelle mondiale continueront d'augmenter pendant encore des décennies. Le Canada occupe une position enviable pour devenir un des plus importants fournisseurs d'énergie au monde. Cela appuie les initiatives du gouvernement fédéral visant à diversifier les marchés d'exportation du Canada, notamment dans la région de l'Asie-Pacifique. Puisque le Canada est le troisième plus important producteur de gaz naturel (ce type de gaz est moins polluant et les réserves du Canada pourraient être exploitées pendant encore plus de 100 ans aux niveaux de production actuels) et possède les troisièmes plus grandes réserves de pétrole brut au monde, l'investissement et la croissance dans cette industrie continueront de générer des emplois hautement spécialisés et bien rémunérés pour les Canadiens. À l'avenir, notre défi consistera non seulement à faire croître la main-d'œuvre, mais à déterminer et à attirer la main-d'œuvre qualifiée dont nous avons besoin. En réalité, les pénuries de main-d'œuvre qualifiée constituent l'une des principales menaces pour notre industrie, pour l'exploitation des ressources et pour l'économie dans son ensemble. Il est impératif que nous mettions en place des mesures stratégiques variées (c.-à-d. en matière d'éducation, de formation, de mobilité de la main-d'œuvre, de participation des groupes sous-représentés (dont les Autochtones), et d'immigration temporaire et permanente) afin de pouvoir compter sur la main-d'œuvre nécessaire au soutien de la croissance continue de l'industrie. L'industrie est consciente que sa principale priorité doit consister à attirer, à former et à maintenir en poste des travailleurs canadiens. Sur le plan de l'immigration, nous félicitons le gouvernement pour les récents changements qu'il a apportés, notamment dans le Programme des travailleurs étrangers. Les premières données empiriques indiquent que l'avis relatif au marché du travail accéléré (AMT-A) permettra effectivement un traitement accéléré. Des mesures supplémentaires de rationalisation du processus de l'AMT-A, y compris certaines exemptions provinciales pour des métiers où la main-d'œuvre est grandement insuffisante, permettront un accès plus rapide à la main-d'œuvre qualifiée. Les améliorations apportées au programme des travailleurs qualifiés étrangers, à la catégorie de l'expérience canadienne et au Programme canadien des entrepreneurs immigrants favorisent toutes le recrutement de travailleurs hautement qualifiés de l'étranger lorsque cette main-d'œuvre n'est pas disponible au Canada.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'oeuvre?

Cela constitue un défi crucial pour les producteurs de l'industrie pétrolière en amont. La croissance continue de notre industrie et le vieillissement de la population sont des facteurs combinés qui laissent entrevoir des pénuries chroniques de main-d'œuvre qualifiée au cours des années, voire des décennies, à venir. Le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie du pétrole a récemment publié ses perspectives du marché du travail. Parmi ses observations, le Conseil fait remarquer que, seulement d'ici la fin 2015, notre industrie devra attirer 9 500 nouveaux travailleurs. À plus long terme, le Conseil

prévoit que nous devons recruter de 50 000 à 130 000 nouveaux employés d'ici 2020, ce qui est assez préoccupant. Le gouvernement peut compléter les initiatives du secteur privé dans ces domaines. Voici des mesures utiles que le gouvernement peut prendre :

- Veiller à ce que les jeunes possèdent les compétences de numératie et de littératie dont ils ont besoin pour travailler dans notre industrie de haute technologie et dans un monde de plus en plus axé sur la technologie.
- En plus d'augmenter la proportion de diplômés universitaires au sein de la population active, le gouvernement peut faire valoir l'importance et le caractère prometteur de la formation et des carrières dans les métiers spécialisés.
- Continuer d'axer le volet d'immigration du Canada sur les besoins économiques du pays, notamment en déployant des efforts continus en vue d'accélérer et de simplifier les processus liés à l'avis relativement au marché du travail et aux travailleurs étrangers temporaires. Il serait logique de mettre en place des démarches souples permettant à des Américains qualifiés de combler les postes vacants.
- Dans toute la mesure du possible, le gouvernement devrait travailler en partenariat avec l'industrie afin d'attirer dans l'industrie pétrolière les Canadiens appartenant aux groupes sous-représentés, c'est-à-dire les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les immigrants déjà au Canada.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles sont les initiatives fédérales particulières nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

L'innovation et la technologie sont des éléments clés qui favorisent l'accroissement de la productivité au Canada, notamment dans l'industrie pétrolière et gazière. Malgré leur abondance, les ressources pétrolières et gazières du Canada sont souvent plus chères à extraire et plus éloignées des marchés que celles de nos concurrents. L'industrie s'est toujours fiée à l'innovation technologique pour accroître sa productivité et réduire ses coûts unitaires. Ces éléments sont importants pour permettre au Canada de rester concurrentiel avec le reste du monde en attirant des capitaux d'investissement et en explorant les possibilités d'approvisionner de nouveaux marchés d'exportation. En plus d'accroître l'efficacité opérationnelle et d'ouvrir la voie à l'exploitation de ressources auparavant non rentables (p. ex., gaz de schiste), l'innovation et la technologie sont des facteurs de plus en plus importants qui favorisent la réduction de l'empreinte écologique de l'industrie. L'Alliance pour l'innovation dans l'exploitation des sables bitumineux, récemment créée, a pour objectif d'accélérer le rythme de l'amélioration du rendement environnemental de l'industrie des sables bitumineux grâce à la collaboration. L'Alliance vise à ce que l'industrie, le gouvernement, le milieu universitaire et le grand public collaborent afin d'améliorer le rendement environnemental dans quatre secteurs prioritaires à cet égard, à savoir les résidus, l'eau, la terre et les gaz à effet de serre. L'Association canadienne des producteurs pétroliers a joué un rôle très actif dans le cadre des consultations publiques avec le groupe d'experts sur l'appui que le gouvernement fédéral consent à la recherche et au développement. Notre présentation écrite de février 2011 et notre réponse au rapport du groupe d'experts, envoyée au ministre d'État (Sciences et Technologie) en février 2012, soulignaient un certain nombre de facteurs qui nuisent à la mise au point et au déploiement de technologies dans le secteur en amont de l'industrie pétrolière canadienne. Parmi ces facteurs, il y a la métrologie (pour les mesures et les rapports), qui ne représente pas adéquatement la recherche et le développement qui sont effectués sur les lieux d'exploitation (c.-à-d. à l'extérieur du « laboratoire »), les définitions étroites du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, la tension inhérente créée entre la concurrence commerciale et le besoin de collaboration en matière de recherche, et les pressions concurrentielles des forces du marché mondial qui vont souvent à l'encontre d'une concentration des efforts sur la recherche et le développement. Malheureusement, le rapport du groupe d'experts n'abordait pas ces obstacles importants à l'amélioration de la recherche et du développement dans l'industrie pétrolière et gazière

du Canada. La technologie et l'innovation dans l'industrie pétrolière et gazière, combinées avec une meilleure collaboration au sein de l'industrie et avec d'autres intérêts, sont essentielles pour permettre au Canada de devenir une superpuissance énergétique à l'échelle mondiale.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Pendant plusieurs années, l'Association canadienne des producteurs pétroliers a alerté le Comité permanent des finances sur le contexte commercial difficile dans lequel doit évoluer l'industrie canadienne du gaz naturel. Les avancées technologiques ont rendu viables économiquement les importantes ressources gazières non classiques à l'échelle de l'Amérique du Nord, notamment celles qui se trouvent à proximité des grands marchés américains. Les exportations canadiennes ont diminué et les prix de valorisation ont atteint leurs plus bas niveaux depuis plusieurs années. Le Canada, dont les réserves de gaz naturel pourraient être exploitées pendant encore plus de 100 ans et qui est le troisième plus grand producteur mondial, est menacé par l'autonomie croissante des États-Unis, qui sont le seul pays importateur de gaz naturel canadien. Même si nous reconnaissons que notre industrie doit prendre des mesures pour s'adapter aux conditions changeantes du marché, les gouvernements doivent également jouer un rôle important pour garantir la compétitivité de notre système fiscal et de notre système de réglementation. Le secteur canadien des ressources naturelles accueille favorablement l'accent mis par le gouvernement fédéral sur l'ouverture de nouveaux marchés d'exportation, notamment dans la région de l'Asie-Pacifique, dont l'économie est en pleine croissance. Le gaz naturel, plus propre, peut atteindre de grands marchés potentiels en Chine, au Japon et en Corée du Sud sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance de la côte ouest du Canada. De récentes initiatives commerciales, des liens plus étroits entre le gouvernement canadien et ceux des pays de l'Asie-Pacifique, une réforme de la réglementation et des améliorations aux programmes de travailleurs étrangers temporaires favorisent tous la promotion de nouvelles exportations. Toutefois, dans ces nouveaux marchés potentiels, le Canada fait face à une concurrence féroce, notamment de la part de l'Australie. Une exploitation rapide, un processus de réglementation efficace et un régime fiscal concurrentiel sont très importants pour servir les intérêts du Canada. Le gouvernement fédéral peut favoriser la mise sur pied de l'infrastructure d'exportation du gaz naturel liquéfié en classant les installations d'exportation de cette ressource dans la catégorie de la fabrication et de la transformation aux fins de l'impôt. La catégorie 47 donne aux installations de GNL une valeur résiduelle de 8 %, tandis que la catégorie 43 accorde à la fabrication et à la transformation une valeur résiduelle de 30 %. L'exportation de GNL s'inscrit clairement dans la catégorie de la fabrication et de la transformation en créant un produit de GNL à partir du gaz naturel commercialisable. La séparation, l'élimination du gaz corrosif, la déshydratation, l'élimination du mercure, l'extraction des liquides du gaz naturel et l'utilisation de tours de distillation (un intrant qui ne constitue pas du gaz naturel brut et un extrant qui « a dépassé l'étape acceptable pour un transporteur commun de gaz naturel ») sont tous reconnus comme de la fabrication et de la transformation aux usines de chevauchement. Le traitement fiscal dans la catégorie 43 rendrait les installations d'exportation de GNL du Canada plus concurrentielles aux fins d'approvisionnement des pays de l'Asie-Pacifique.